

Bonjour,

Je propose que Champion Iron opte plutôt pour la mesure suivante au lieu de détruire les lacs en question :

Retourner une partie ou la totalité des résidus miniers dans les fosses minières excavées (remblaiement des fosses) : L'une des meilleures pratiques de l'industrie déjà appliquée dans des dizaines de sites au Québec et à l'international. La Californie l'exige par la loi depuis des années. Québec exige depuis 2013 d'analyser cette option. Les avantages : (a) réduit l'empreinte environnementale en surface, (b) évite de détruire des lacs et des cours d'eau, (c) évite des bris de digues et de déversements miniers dans l'environnement; (d) réduit les coûts directs et indirects à long terme pour l'ensemble de la société.

Merci,

Jean-Christophe Beaulieu